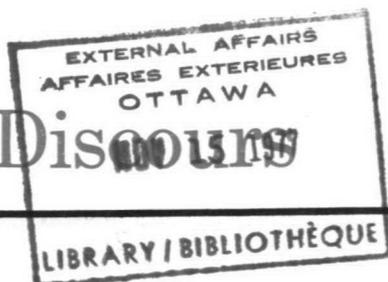




Déclarations et Discours



No 77/15

CONFÉRENCE SUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE

Discours de M. J. MacEachen, président du Conseil privé, à la reprise de la 31^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, le 13 septembre 1977.

L'Assemblée générale est maintenant saisie du rapport de la Conférence sur la coopération économique internationale (C.C.E.I.). Celle-ci a terminé ses travaux en juin et il appartient à cette Assemblée, ainsi qu'à d'autres organismes internationaux, d'en tirer le meilleur parti. Bien qu'ayant participé activement, en qualité de co-président, aux travaux de la C.C.E.I. depuis son ouverture en décembre 1975, je vous parle aujourd'hui en tant que représentant du Canada. Je vous donnerai donc certains points de vue canadiens sur les résultats de la Conférence ainsi que des suggestions sur la meilleure façon d'en poursuivre les travaux ici même.

Il ressort de la C.C.E.I. un ensemble de succès et d'échecs, de progrès et de déceptions, pour tous les participants. Toutefois, et ceci est important, tous ont convenu que la Conférence avait favorisé une meilleure compréhension de la situation économique internationale et que le dialogue engagé entre pays industrialisés et en développement devrait se poursuivre activement, au sein des Nations Unies et ailleurs.

En examinant les résultats de la Conférence, je vois plusieurs terrains d'entente clefs qu'il faudrait traduire dans les faits par la mise en pratique des décisions de principe qui ont été prises.

Les participants ont convenu de la nécessité d'un fonds commun; les négociations concernant ses objectifs et son fonctionnement se poursuivront au cours des prochains mois sous les auspices de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Nous souhaitons ardemment le succès de ces entretiens et travaillerons activement à cette fin.

Les pays industrialisés ont pris des engagements majeurs en ce qui a trait à la quantité et à la qualité de l'aide publique au développement. Nous avons mis sur pied un fonds d'action spéciale d'un milliard de dollars destiné aux pays en développement les plus pauvres; une partie de ce fonds a déjà été versée. Dans le cadre de sa participation à ce programme, le Canada a décidé de radier plus d'un quart de milliard de dollars au titre de la dette que les pays les moins développés ont contractée pour l'aide publique au développement. Des progrès ont été réalisés en ce qui concerne la sécurité alimentaire et la constitution d'une réserve céréalière internationale d'urgence de 500 000 tonnes, à laquelle le Canada participera activement.

Pour ce qui est de l'énergie, les participants ont convenu d'un vaste programme d'action nationale et de coopération internationale destiné à ménager la transition entre les hydrocarbures et les ressources énergétiques renouvelables, la conservation et l'utilisation plus rationnelle de l'énergie, ainsi que la mise en valeur de nouvelles